

Délibération relative à l'adhésion de la 3CO à l'AdCF

Séance du 28/08/2020

Délibération n° 94

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 31

Absents : 9

Votants : 35

- dont « pour » : 32

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 3

Le 28 août 2020 à 17h00, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 24 août 2020, s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, à la MJC de Mangajou.

Présents :

AHMED COMBO Papa, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, ADAM Ahmed, ALLAOUI Mohamed, AMBDI Youssouf, BOINA M'ZE Salim, BOINAHERY Ibrahim, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maanrifa, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadani, RAMA Ahmed, SAID-SOUFFOU Soula, SIAKA Ahamada, SOUMAÏLI Mhamadi.

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOURAHAMANE Céline, ATTIBOU Zaïnati, BOINAIDI Habachia, CHANFI Bibi, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MDALLAH Anlamati, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati.

Procurations :

- ABDALLAH Oidhuati à MOHAMED MROUDJAE Issoufa
- MADI Fatima à AHMED COMBO Papa
- MOHAMED Zaïnaba à BOINA MZE Salim
- ABDOU Fatima à IBRAHIMA Saïd Maanrifa.

Absents : ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Fatima, ABDOU COLO Nassuhati, MADI Fatima, BACAR SOILIH Inchat, BOURA Zaounaki Fatima, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, MOHAMED Zaïnaba.

Secrétaire de séance : Mme RIDHOI Zainabou.

Le conseil communautaire,

Le président expose qu'une adhésion à l'AdCF permet de bénéficier des expériences de ce réseau ainsi qu'un service dédié aux problématiques intercommunales :

- Informations sur l'intercommunalité
- Accompagnement des adhérents (assistance téléphonique, supports pédagogiques numériques, messages d'alertes et de recommandations)
- Approfondissement des connaissances (études et publications, un annuaire et un observatoire)
- Favoriser les échanges (un congrès annuel, des journées thématiques nationales, des rencontres régionales, le club des agglos et métropoles)

Le président propose une adhésion de la Communauté de Communes du Centre-Ouest à l'AdCF pour un tarif annuel de **5 402,15 €**, calculé sur la base d'une cotisation de 0,105 € par habitant.

DÉCIDE

D'autoriser le président à procéder à l'adhésion de la Communauté de Communes du Centre-Ouest auprès de l'AdCF pour un montant annuel de 5 402,54 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le président,

M. Said Maanrifa IBRAHIMA

